

Priorités Santé

n° 51

Janv. / Fév. / Mars. / Avril

2 0 1 8

Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.cres-paca.org

DOSSIER

**Se vacciner, c'est
se protéger soi-même,
protéger ses proches
et protéger la collectivité**

**La Région lance un plan de bataille
contre le cancer** p.8



**Des épiceries solidaires au service
de la prévention** p.9



Jardiner pour se retrouver p.12



Photo : Pierre CLOT

Sommaire

Dossier



Se vacciner, c'est se protéger soi-même, protéger ses proches et protéger la collectivité 3 à 6



Personnes vulnérables

■ Hautes-Alpes
Bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres 7



Population générale

■ Région
La Région lance un plan de bataille contre le cancer 8



■ Région
Des épiceries solidaires au service de la prévention 9



Santé-environnement

■ Région
La belle bleue, une bonne qualité de l'eau comme credo 10



Femmes enceintes, parents

■ Région
Retrouver le bon sens pour prendre soin des enfants 11



Enfants, adolescents, jeunes

■ Alpes-Maritimes
Jardiner pour se retrouver 12



Portrait

Denis Charpin,
Professeur de médecine, pneumologue, allergologue et spécialiste de santé publique 13

Questionnaire d'évaluation du bulletin du CRES

Évaluer la satisfaction des lecteurs et de proposer d'éventuelles évolutions 14

Espace CRES

1/ Actualités 15

2/ Le dispositif régional de soutien en prévention et promotion de la santé 16

3/ Documentation : Vaccination 17

Les écrits 18-19

Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur. Des réunions en ligne pour les femmes enceintes. « Quand maman respire, bébé aussi ! »

Un article de Élodie Pétard, chargée de projets en santé environnement au CRES PACA

Agenda 20



Photo : Dmitry Naumov

Dossier

Se vacciner, c'est se protéger soi-même, protéger ses proches et protéger la collectivité

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le ministère de la Santé a arrêté une nouvelle politique avec onze vaccinations obligatoires chez l'enfant. Une mesure qui a pour objectif d'assurer une meilleure couverture vaccinale sur le territoire.

14 mai 1796. C'est la date qui marque le début du principe de la vaccination. Ce jour-là, Edward Jenner, médecin anglais né à Berkeley, dans le Gloucestershire, pratique la première inoculation du vaccin contre la variole. Quelques années plus tard, en 1885, le français Louis Pasteur, chimiste de formation, met au point le vaccin contre la rage. L'histoire de la vaccination commence. Elle sera jalonnée d'avancées, avec la création croissante de vaccins contre des maladies graves. Ils vont permettre de lutter contre les infections et de sauver des vies, voire même de faire disparaître certaines maladies graves en France, et ailleurs dans le monde. Il faut savoir que la vaccination des populations est, avec l'accès à l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, l'une des principales interventions de santé publique qui a contribué au recul des maladies infectieuses. La variole a ainsi disparu, et la poliomyélite est devenue très rare. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la couverture mondiale de la vaccination s'est maintenue à 86 % en 2016, mais 19,5 millions de nourrissons dans le monde ne bénéficient toujours pas des vaccins de base. En améliorant la couverture vaccinale on pourrait éviter 1,5 million de décès par an. De quoi faire réfléchir. Qu'en est-il au pays de Pasteur ?

La santé de tous

Pour bien intégrer les enjeux de la vaccination, il est bon d'en rappeler le principe. "Se vacciner c'est se protéger soi-même, et protéger les autres", souligne Marie-Christine Savaill, directrice santé publique et environnement de l'Agence Régionale de Santé

(ARS) Paca. *Il faut bien comprendre que de la vaccination de chacun dépend en fait la santé de tous. C'est un acte de prévention qui est très simple. Or dans certaines circonstances, et pour certaines personnes, la rougeole par exemple peut avoir des conséquences graves, voire même aller jusqu'au décès. Et un seul décès, est un décès de trop*".

Alors concrètement comment ça marche ? Faire une vaccination, c'est introduire dans le corps par une piqûre ou par la bouche un microbe complètement inactif ou très affaibli, c'est-à-dire inoffensif. Il s'agit de l'antigène. À cela, le corps réagit en fabriquant des défenses appelées anticorps. Au cours de la vie, lorsque le corps rencontre le vrai microbe, il reconnaît l'antigène. Il sait donc se défendre efficacement et neutralise ainsi le microbe avant qu'une infection ne se développe.

Le succès de la vaccination repose donc sur la « mémoire immunitaire » qui est en général très bonne chez le sujet jeune. Selon l'OMS, en 2016, environ 86% (116,5 millions) des nourrissons dans le monde ont eu les 3 doses du vaccin DTP - diphtérie, tétanos, poliomyélite - protégeant contre des maladies infectieuses pouvant être graves, voire mortelles, et entraîner des incapacités. Au fil du temps, les vaccins de la petite enfance ont permis de réduire la morbi-mortalité des plus jeunes tout en assurant une protection individuelle et collective de long terme. La France a eu pendant longtemps des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés, une information qui a pu brouiller la lecture et la compréhension des enjeux. Désormais, les choses ont changé.

Région

Onze vaccinations obligatoires

Depuis le 1^{er} janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires chez l'enfant de moins de deux ans pour les nourrissons nés à compter du 1^{er} janvier 2018. Il s'agit des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Cette extension des vaccinations obligatoires de trois à onze maladies a beaucoup fait parler d'elle. Il faut préciser que son objectif est la santé pour tous.

Ces dernières années, la couverture vaccinale s'est étendue en particulier contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (79 % pour les deux doses), contre l'hépatite B (88 % pour les trois doses), et contre les infections à méningocoque C (71 %). Or pour avoir une protection collective contre les maladies infectieuses, la couverture vaccinale de la population doit atteindre 95 %. Cette couverture n'est atteinte en France que pour le DTP. "Dans cette nouvelle obligation, les huit vaccins ne sont pas nouveaux, ils étaient recommandés jusque-là", souligne Marie-Christine Savaill. Et au plan national, 70 % des enfants les recevaient déjà. Mais pour faire en sorte que la population soit prémunie du risque et permettre d'éradiquer les maladies concernées, il faut aller plus loin".

Concrètement, au total, dix injections entre l'âge de 2 et 18 mois suffisent à protéger l'enfant contre les onze maladies. Ces vaccinations obligatoires sont exigées depuis le 1^{er} juin 2018 pour l'entrée ou le maintien en collectivité - crèches, assistants maternels, haltes garderies, co-

lonies de vacances, écoles - pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Ainsi, les parents devront présenter le carnet de santé de l'enfant rempli par un médecin avec un tampon ou un certificat de vaccination pour être admis dans une structure collective. Si l'enfant n'est pas vacciné, les parents auront trois mois pour se mettre en conformité avec la loi. Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, seul le DTP aux âges de 2, 4 et 11 mois continue à être exigé pour entrer en collectivité.

L'obligation vaccinale est justifiée par un impératif de santé publique et seule une contre-indication médicale peut justifier de ne pas être vacciné. Il n'y a donc pas de clause d'exemption pour convenances personnelles. Rappelons que de janvier à avril 2018, 77 cas de rougeole ont été déclarés en région Paca. Plusieurs foyers épidémiques ont été identifiés sur l'ensemble du territoire chez des personnes non immunisées contre cette maladie. Or la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse puisqu'une personne contaminée peut infecter 15 à 20 personnes en cas de couverture vaccinale insuffisante dans l'entourage. Il faut donc être plus que vigilant car cette maladie peut présenter des formes sévères - insuffisance respiratoire, complications neurologiques - nécessitant une hospitalisation, voire aller jusqu'au décès dans les cas les plus graves. À ce jour, les vaccins sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie, sauf le ROR qui est remboursé à 100 % pour les enfants et les adolescents jusqu'à 17 ans inclus. Mais les vaccinations peuvent aussi être réalisées gratuitement dans les centres de vaccination publics et les services de protection maternelle et infantile.

Des outils régionaux de promotion de la vaccination

Plusieurs outils de promotion de la vaccination ont été créés ces dernières années par le CRES, l'ARS PACA et leurs partenaires, pour améliorer l'information sur la vaccination des professionnels de santé et du grand public.

1 Un e-learning pour les professionnels de santé

La formation en ligne (ou e-learning) s'adresse aux médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes.

Elle permet de mettre à jour ses connaissances sur la vaccination en 3 heures et propose des informations utiles dans un objectif de pratique opérationnelle et de réponse aux patients.

Elle a été conçue par l'ORS PACA, le CRES et l'ARS, ainsi que leurs partenaires dès 2014.

Animé par des experts de la vaccination, le e-learning comprend 4 séances composées de 21 courtes séquences vidéo à suivre à la carte et de quiz d'évaluation :

- La vaccination en général (30')
- La vaccination en pratique (30')
- La politique vaccinale en France (30')
- Les vaccins : grippe (30'), méningocoque C (30') et ROR (30')

www.formationvaccinationpaca.fr

2 Des fiches argumentaires pour les professionnels de santé

Ces fiches proposent des informations pratiques et des arguments scientifiques, notamment sur l'efficacité et la sécurité des vaccins, pour aborder la vaccination avec les patients. 9 numéros sont disponibles (pneumocoque, grippe, méningocoque C, rougeole, oreillons, HPV, hépatite B, coqueluche, vaccination en général).

Elles sont diffusées aux médecins généralistes, pédiatres et gynécologues de la région et déclinées dans une version grand public diffusée aux assurés sociaux par l'assurance maladie.

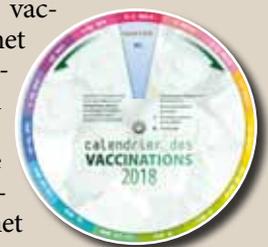
www.cres-paca.org/a/157/des-outils-de-promotion-de-la-vaccination/

3 Le calendrier vaccinal annuel interactif

Cette déclinaison du calendrier vaccinal annuel sur le web permet d'accéder simplement aux recommandations pour lesquelles il convient d'être à jour en fonction de sa tranche d'âge. Santé publique France l'intégrera prochainement sur son site internet national dédié à la vaccination :

www.vaccination-info-service.fr

www.cres-paca.org/arkotheque/client/crespaca/extras/calendrier_vaccinal/



Le rôle des professionnels

La politique nationale de vaccination est arrêtée par le Ministère de la santé, conseillé par le Haut Conseil de la santé publique, et les ARS l'adaptent au regard des spécificités régionales. Les grandes orientations de cette politique nationale de vaccination sont matérialisées tous les ans sous la forme d'un calendrier vaccinal. Ce dernier présente dans le détail chacun des vaccins importants à chaque âge de la vie, et le schéma vaccinal pour garantir la protection des personnes vaccinées. Il précise ainsi le nombre d'injections, les rappels, l'espacement entre les vaccins et les indications nécessaires aux publics particuliers comme les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes faibles sur le plan immunitaire... Dans cette démarche, les professionnels de santé - médecins généralistes, pédiatres, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens actuellement dans le cadre d'une expérimentation - jouent un rôle déterminant. Ils sont là pour informer les parents et répondre à

leurs questions. Mais aussi pour assurer un suivi, qui est, sur ce sujet, indispensable.

En effet, si la vaccination est bien un enjeu majeur chez le nourrisson, c'est tout au long de sa vie que le citoyen doit veiller à la mise à jour de ses vaccins. D'autant plus que depuis les années 2000, le niveau d'adhésion des Français à la vaccination est quelque peu chahuté. Le hors-série du Bulletin épidémiologique hebdomadaire paru en octobre 2017 consacré à la vaccination⁽¹⁾ rapporte en effet des résultats riches d'enseignements. On y apprend qu'en 2016, 75,1 % des personnes interrogées ont déclaré être favorables à la vaccination en général. L'adhésion a augmenté de manière importante par rapport à 2010 (61,2 %) mais a diminué par rapport à 2014 (78,8), et très significativement par rapport aux années 2000 et 2005 (supérieure à 90 %). La vaccination contre la grippe saisonnière est celle qui recueille le plus d'opinions défavorables en 2016 (15,4 %), devant la vaccination contre l'hépatite B (13 %), et la vaccina-

tion contre les infections à papillomavirus humains (5,8 %).

Pourtant "la balance bénéfices-risques en termes de vaccination est incontestablement positive, affirme Marie-Christine Savail. Comme tout médicament, le vaccin peut avoir des effets indésirables comme de la fièvre ou des rougeurs au point d'injection. Mais les effets plus

graves sont très rares. Il nous faut communiquer et mener des actions envers la population et les professionnels de santé afin de lutter contre une défiance vis-à-vis de la vaccination qui s'exprime parfois, plus ou moins fortement". »

⁽¹⁾ Référence bibliographique : BEH, n° Hors-série, 2017-10-19, 36 p.

10 séminaires sur les nouvelles obligations vaccinales

Les délégations départementales de l'ARS PACA et les CoDES de la région ont organisé du 6 juin au 2 juillet 2018 neuf séminaires d'information et d'échanges pour les professionnels de santé et de la petite enfance, afin d'accompagner la loi sur l'extension des obligations vaccinales.

Ces réunions d'une demi-journée ont permis de présenter la réforme et ses implications et de répondre aux questions du public. Elles se sont déroulées dans les six départements de la région, à Nice, Cannes, Marseille, Salon-de-Provence, Hyères, Avignon, Cavaillon, les Mées, Savines-le-Lac. Une dernière est prévue à Arles le 26 septembre prochain.

www.cres-paca.org/r/49/vaccination



La semaine européenne de la vaccination, temps fort de mobilisation en avril

Chaque année, les partenaires de la vaccination de la région se mobilisent fin avril afin de rappeler au grand public et aux professionnels de santé les enjeux de la protection vaccinale. Pour la 12^{ème} édition, le thème retenu en avril 2018 était la vaccination du nourrisson, dans un contexte d'épidémie de rougeole et d'entrée en vigueur de l'extension des obligations vaccinales de l'enfant de moins de deux ans.

177 partenaires ont répondu présents - villes, institutions, centres hospitaliers, IFSI, régimes d'assurance maladie, professionnels de santé libéraux, associations... - et 178 actions ont été déployées sur l'ensemble du territoire régional : stands d'information, séances de vaccination hors les murs, sensibilisation des professionnels, actions de relais, conférences-débats...





3 questions à ...

Christian Chidiac

professeur des universités, praticien hospitalier, chef du service des maladies infectieuses et tropicales du centre hospitalier universitaire de Lyon, et président de la Commission spécialisée maladies infectieuses et maladies émergentes au Haut Conseil de la santé publique (HCSP).



Quel est le rôle de la vaccination ?

La vaccination est une mesure qui a un double effet. D'abord, elle a un effet protecteur individuel. Par exemple, si une personne est vaccinée contre la rougeole, elle n'aura pas cette maladie. Ensuite, la vaccination a un effet collectif qui entraîne une immunité de groupe qui, elle, protège les autres. Lorsque que l'on atteint un seuil pertinent de vaccination, c'est-à-dire une couverture vaccinale suffisante dans la population, on stoppe alors la circulation de l'agent pathogène. Et ainsi, on protège ceux qui ne sont pas vaccinés. La vaccination est donc un acte à comprendre à plusieurs niveaux. Elle permet de se protéger soi-même, de protéger sa famille et ses proches, et de protéger la collectivité.

Quels messages pourriez-vous adresser aux citoyens qui expriment des réticences envers la vaccination ?

Le premier point important est de dire que ce n'est pas parce qu'on ne voit plus les maladies, ou qu'elles ont régressé, que les agents pathogènes ont disparu. Il y a par exemple toujours le virus de la rougeole, ou celui du pneumocoque qui circulent. Nous avons d'ailleurs pu observer une épidémie de rougeole importante il y a 4 à 5 ans, et actuellement elle a, à nouveau, démarré en Aquitaine avec un nombre de cas assez inquiétant.

Il n'est pas normal d'avoir encore en 2018 des personnes qui sont hospitalisées en réanimation, voire meurent, alors que nous disposons d'un vaccin qui est parfaitement efficace pour réduire cette maladie !

De même, il est anormal que nous observions encore des coqueluches chez les nourrissons. Une coqueluche chez un nourrisson c'est grave, cela peut l'envoyer en réanimation, ou entraîner son décès suite à une insuffisance respiratoire. C'est la raison pour laquelle nous incitons fortement lors des consultations un jeune couple non vacciné, qui attend un enfant, à se faire vacciner. De même, ce n'est pas parce que l'on ne voit quasiment plus de tétanos en France qu'il ne faut pas se faire vacciner. Les terrains sont toujours aussi tétanigènes et porteurs de spores de tétanos. Et si vous vous blessez, vous encourez le même risque. En France, nous avons un taux ridiculement faible de couverture vaccinale de papillomavirus humains (HPV) alors que c'est un vaccin extraordinaire contre le cancer du col de l'utérus fréquent chez la femme. Mais il a été associé à des effets indésirables.

Justement, qu'en est-il des effets indésirables ?

Il faut faire très attention quand on parle d'effets indésirables des vaccins. Il y a des effets indésirables qui sont connus et qui sont mineurs. Sur ce point, il est important de donner une information claire et

loyale aux citoyens. En effet, comme pour tout médicament, les effets indésirables peuvent exister. Il est possible d'avoir une zone indurée au point d'injection, des rougeurs, un gonflement ou une douleur. Le soir, l'enfant nouvellement vacciné peut avoir une température de 38,5° C et être grognon. Mais il faut expliquer calmement et clairement les choses aux parents, et notamment que l'enfant développe son immunité. Si rien n'est dit, cela est mal perçu. Il est nécessaire de prendre du temps et de faire preuve de pédagogie. Puis ensuite, on apprécie la balance bénéfice-risque qui est clairement en faveur de la vaccination. Par ailleurs, il existe beaucoup d'informations sur les effets indésirables des vaccins non démontrés scientifiquement. Par exemple, il se dit que la vaccination contre l'hépatite B entraînerait des poussées de sclérose en plaques. C'est une polémique toute française dont il n'a jamais été question aux États-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande... Aujourd'hui, les citoyens doivent se raisonner, se faire vacciner et suivre leurs vaccinations tout au long de leur vie. La nouvelle législation qui rend onze vaccins obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018 et le calendrier vaccinal simplifié chez les adultes avec des injections à 25 ans, 45 ans, et 65 ans devraient y contribuer.

Personnes vulnérables

→ Bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres

Le CoDES 05 a mis en place une action pour développer les compétences psychosociales de publics en situation de précarité. Des déterminants qui aident à la prévention de problématiques d'addictions ou de santé mentale.

Basé à Gap, le CoDES 05 Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Hautes-Alpes, qui est un acteur important des politiques de santé, propose la conception et la mise en œuvre de programmes et d'actions de proximité dans le cadre du Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé.

En tant qu'acteur de prévention et de promotion de la santé, il est abordé le thème des compétences psychosociales (CPS), telles que définies par l'OMS, dans un concept de santé très large. Il s'agit de « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ».

Des séances de sensibilisation et de création

Différentes études ont établi un lien entre des CPS peu développées et la fréquence de comportements à risque pour la santé tels que la prise de substances psychoactives, les comportements violents ou les rapports sexuels à risque. C'est vrai aussi pour l'estime de soi et les capacités relationnelles. On parle alors de ces compétences comme des « déterminants de déterminants ». Les développer semble être un levier majeur pour prévenir des problèmes d'addiction ou de santé mentale.

C'est dans ce contexte que le CoDES 05 a fait le choix de lancer il y a trois ans une action de sensibilisation auprès d'un public précaire, pour « se sentir bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres ».

Ces personnes, vivant essentiellement dans les CHRS – Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, de Gap et Briançon, – sont en perte de repères. « Elles sont pour certaines sans emploi, quelquefois avec des problématiques individuelles ou relationnelles lourdes. Certains dans ce public connaissent des difficultés de concentration, des problèmes pour être en groupe, ou être présent régulièrement dans les séances. En ce sens, nous avons proposé simultanément un travail de création et de sensibilisation », explique Virginie Anicet, Chargée de projets au CoDES 05.

Comédienne de formation, Virginie Anicet propose donc, avec une autre intervenante, Magida Bel Abbas, des ateliers théâtre, sous forme par exemple de théâtre-forum « notamment avec le Foyer des Jeunes Travailleurs de Gap, où certains ont des problèmes d'image et d'estime de soi. Avec le théâtre-forum, ils peuvent choisir la trame des sujets à traiter et s'investir différemment. Avec les adultes des centres d'hébergement et le Foyer des Jeunes Travailleurs, nous avons travaillé sur la base de photos et d'affiches, pour les aider à exprimer leurs ressentis et leurs expériences ».

Les personnes accompagnées ont fait le choix d'aborder la problématique des addictions, et notamment le sujet du tabac. « Ces personnes ont rédigé des phrases humoristiques et ont



travaillé autour des photos pour créer une campagne de prévention face au tabac qui leur serait propre, pour transmettre ce qu'ils ont vécu ou ce qu'ils n'ont pas connu justement, alors qu'ils trouvent ça utile pour être entendus et faire réagir ».

C'est ainsi qu'au travers de tels ateliers se développent les compétences psychosociales, un objectif nécessaire pour la chargée de projets du CoDES 05. « Toutes ces personnes possèdent un potentiel créatif important qu'ils ont trop peu l'occasion de montrer, ils ont aussi très envie de transmettre leur vécu. On voit que c'est un champ très intéressant pour pouvoir réfléchir à des problématiques les concernant directement : addictions, problèmes en collectif, et de mettre des mots sur ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent. Tout cela sert la prise de distance et le gain d'autonomie dans le groupe, la prise de conscience de ses propres

émotions, la violence envers soi et les autres qui peut être discuté, les ressentis affectifs, ou encore le respect de soi ».

Cette volonté d'aborder des sujets essentiels promeut la réalisation de nouvelles actions d'éducation à la santé. Et il est encore question d'estime de soi pour évoquer la vie affective, relationnelle et sexuelle de femmes en situation de vulnérabilité sociale, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, ou encore la gestion des émotions. « Quand le choix des thématiques est libre, ils souhaitent aborder des thèmes aussi divers que les réseaux sociaux, la manipulation, ou encore les relations familiales trop autoritaires ». —

Contact :
CoDES 05, 6 Impasse de Bonne,
05000 Gap
Tél. : 04 92 53 58 72
virginie.anicet@codes05.org

Population générale

→ La Région lance un plan de bataille contre le cancer

La Région Sud propose un plan régional de lutte contre le cancer (2018-2023) avec un effort financier de 25 millions d'euros. Sur 5 axes et avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Région

La santé n'est pas une compétence de l'institution régionale mais Renaud Muselier, le président de la Région Sud, a choisi de faire de la lutte contre le cancer l'une de ses priorités. Son plan régional s'inscrit dans la droite ligne du troisième Plan cancer national qui porte jusqu'en 2019. Tel un redéploiement sur le territoire provençal et alpin, de ses directives. « On ne doit pas avoir peur du cancer mais on doit se donner les moyens de lutter », a indiqué Renaud Muselier lors de la présentation de ce Plan cancer 2018-2023. Alors que « 223.000 personnes sont prises en charge dans la région pour un cancer actif ou sous surveillance, cette maladie constitue la principale cause de mortalité prématurée sur notre territoire ».

Un effort pour la recherche et le dépistage

Ce Plan régional se décline en 5 volets. Avec l'ensemble des acteurs du territoire, il a pour ambition d'agir sur tous les maillons de la chaîne de la lutte contre le cancer : la recherche, le dépistage, l'accompagnement des malades, la formation des soignants et la lutte contre les cancers pédiatriques.

Et pour un dispositif aussi large, les moyens dédiés sont conséquents. La Région Sud annonce un budget global de 25 M€. Soit 8,6 M€ déjà engagés pour des projets en cours, 5 M€ pour la lutte contre le cancer en 2018, et 11,4 M€ supplémentaires jusqu'à la fin du mandat, sur les trois prochains exercices budgétaires. Il s'agit « d'un Plan ambitieux qui

ne se veut pas une usine à gaz mais un Plan fondé sur l'expérience des experts de la région ».

Il n'est donc pas étonnant que l'institution ait voulu en premier lieu soutenir la recherche, dans une région réputée pour son excellence, où l'on compte « plus de 3000 chercheurs et des laboratoires de dimension mondiale ». Avec un effort important consenti dans ce sens, la Région a donc confirmé un soutien accru au cancéropôle régional et à divers autres projets notamment celui de Fight cancer à l'institut Paoli-Calmettes, dédié au cancer du pancréas, ou l'immunopôle à Luminy, pour le traitement des cancers et des maladies inflammatoires.

Mais ce Plan, c'est aussi l'occasion de renforcer le dépistage et la prévention. Dans ce domaine, on le sait, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait figure de mauvaise élève avec des taux de dépistage inférieurs à la moyenne nationale. Il y a urgence à soutenir « des changements de comportements individuels et collectifs ». Avec des moyens plus importants, elle s'engage désormais aux côtés des centres de référence du dépistage et de la prévention.

Des expériences de télémédecine élargies aux patients atteints de cancer

La Région s'engage aussi auprès des associations de soutien aux malades, telle la Ligue contre le cancer, parce qu'elles apportent « une aide morale, pratique, financière, sociale ou juridique aux personnes malades comme à leur entourage ».



Et au développement de la formation pour les soignants. Dans le même temps, ce Plan assure l'achat d'équipements à la pointe de la technologie, avec par exemple, l'acquisition d'un accélérateur IRM régional à l'Institut Paoli-Calmettes, pour un montant de 275 K€ par an. Il entend surtout poursuivre et développer toutes les expériences en télémédecine menées depuis 2017, avec l'URPS Médecins libéraux, notamment en zone de déserts médicaux. Ces expérimentations seront étendues aux malades atteints de cancers.

Enfin, la Région annonce une aide à la rénovation des salles d'attente des hôpitaux publics. « Dans ces lieux où parfois la vie bascule, les conditions d'accueil ne doivent pas être indignes », a indiqué Renaud Muselier.

Celui-ci a ensuite terminé son intervention sur le sujet « parti-

culièrement injuste » des cancers touchant les enfants. L'une des principales mesures de ce cinquième volet consistera à construire, équiper ou aménager un lieu d'hébergement pour les familles d'enfants hospitalisés pour un cancer ou une maladie grave. Des partenariats seront mis en place avec les associations « Sourire à la vie » à Marseille et « Adrien » au Cannet. —

Population générale

→ Des épiceries solidaires au service de la prévention

L'ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires) se donne pour mission « d'innover pour l'insertion durable autour d'une alimentation de qualité pour tous ». Sa mission passe notamment par le fait de promouvoir, développer, valoriser et professionnaliser des actions de prévention santé au sein de son réseau d'épiceries solidaires adhérentes.

Comme l'explique Magali Fraysse, animatrice du réseau ANDES pour les épiceries solidaires des régions Rhône-Alpes et PACA, un projet régional de promotion de la santé a été développé grâce au soutien financier de l'ARS PACA depuis 2012. Des ateliers s'adressant principalement à la population générale ont ainsi été mis en place dans 7 épiceries solidaires de la région PACA.

Les épiceries solidaires ANDES se présentent comme des commerces de proximité classiques et proposent en libre-service des produits alimentaires diversifiés vendus entre 10% et 30% des prix marchands moyens. *“Il s'agit de faire en sorte que les personnes que nous aidons restent dignes, précise Magali Fraysse”.* En proposant une grande proportion de fruits et légumes frais, les épiceries solidaires permettent aux bénéficiaires d'avoir accès à une alimentation équilibrée. *“La durée d'accès à l'épicerie est limitée dans le temps. Les clients bénéficiaires y sont généralement accueillis pour une durée moyenne de 6 mois, explique encore l'animatrice du réseau”.*

Engagé contre le gaspillage alimentaire, l'ANDES a créé 4 chantiers d'insertion (implantés sur les marchés de gros) qui récupèrent des fruits et légumes invendus auprès des grossistes. Un chantier d'insertion ANDES est notamment implanté en région PACA sur le marché d'intérêt national des Arnavaux à Marseille. Il permet aux épiceries solidaires du territoire et à

d'autres structures d'aide alimentaire d'être approvisionnées en fruits et légumes frais.

Les épiceries solidaires, à travers les denrées qu'elles proposent et les différentes actions qu'elles développent peuvent agir contre la précarité alimentaire et le manque d'accès aux activités sportives, qui sont à l'origine de différentes problématiques de santé publique.

C'est dans ce cadre que ce projet de prévention s'est développé grâce à l'implication de l'animatrice ANDES PACA et de 7 épiceries solidaires activement engagées sur le territoire.

Prévention santé dans les épiceries solidaires ANDES

Un premier financement de l'ARS PACA a permis de mettre en œuvre entre 2012 et 2016 un projet visant à organiser des ateliers d'activités physiques (Pilates, marche nordique, gym douce, randonnées...) avec le Comité régional Sports pour Tous.

Depuis 2016, l'ARS PACA soutient l'association ANDES pour développer un projet plus diversifié. L'ambition est de professionnaliser des actions de prévention et de promotion de la santé au sein du réseau des épiceries solidaires en PACA par une approche globale et positive de la santé. Principalement animés par des intervenants experts (sophrologues, socio-esthéticienne, médecin en addictologies, diététiciens, animateurs sportifs...), ces ateliers permettent d'agir sur plusieurs déterminants de santé. Des partenariats ont ainsi été développés avec des structures



de promotions de la santé telles que CESAM 13, les CSAPA, le CRES PACA, Santé Croisée (spécialisé dans le diabète) ou encore Promo Soins (dans le Var).

Respectueux des personnes et attentif aux comportements et habitudes des participants, ce projet vise à renforcer les compétences psycho-sociales des bénéficiaires (ateliers de socio-esthétique, sophrologie, yoga...), sensibiliser aux problématiques d'addiction (participation au « mois sans tabac », formation à la gestion du risque alcool...), promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique (ateliers de cuisine animé par des diététiciens, mises en place d'espaces dédiés à l'information santé...) ou encore inciter et faciliter l'accès aux centres d'examen de santé afin de réaliser bilans et dépistages (cancers, diabète de type 2...).

Le travail d'accompagnement par l'animatrice ANDES pour la formation, l'information et la coordination du projet est primordial. Il se traduit par des rencontres régulières avec les

épiceries solidaires, des échanges de bonnes pratiques et la mise en place d'une méthodologie de projet autour de l'évaluation qualitative et quantitative.

L'an dernier, 178 ateliers de promotion de la santé ont été mis en œuvre dans le réseau des épiceries solidaires ANDES sur la région PACA.

“Ce projet rendu possible grâce au soutien de l'ARS permet de financer l'intervention de professionnels de santé pour animer des ateliers de qualité au sein du réseau des épiceries solidaires. Les clients bénéficiaires se sentent pris au sérieux et valorisés. L'expertise des intervenants crédibilisent les messages de santé publique et leur donnent d'autant plus d'impact” conclut Magali Fraysse. ■

Contact :

Magali Fraysse ANDES,
Animatrice réseau région
PACA Rhône Alpes,
06 16 67 57 52
magali.fraysse@andes-france.com,
<https://andes-france.com>

→ La belle bleue, une bonne qualité de l'eau comme credo

Surfrider développe des actions pour réduire la pollution des mers et améliorer la qualité de l'eau.

Région

La qualité de l'eau, c'est une obsession pour Surfrider Foundation Europe.

Depuis 1990, cette association travaille sur les enjeux liés à la qualité de l'eau et à son impact sur la santé des usagers. Surfrider a notamment mis en place des laboratoires d'analyses afin de mieux connaître les problèmes de pollution du littoral. Aujourd'hui, le programme « qualité de l'eau et santé » contribue à réduire la pollution des mers afin de garantir aux amateurs d'activités nautiques une pratique sans risque sanitaire.

Un réseau de citoyens teste

C'est ainsi que Surfrider a organisé des réseaux de suivis complémentaires à ceux déjà existants et réglementaires, organisés par l'ARS PACA, réalisés avec l'appui et la participation active de citoyens testeurs.

Des bénévoles qui, régulièrement, effectuent des prélèvements d'échantillons d'eau des spots d'activités nautiques. Un vrai laboratoire citoyen : « *le but avec ce programme, explique Sarah Hatimi, chef de projet "qualité de l'eau et santé", c'est d'impliquer les citoyens et pratiquants dans la préservation de la qualité de l'eau en leur permettant de réaliser eux-mêmes leur prélèvement. Surfrider s'engage ensuite à analyser les échantillons, à communiquer les résultats et, le cas échéant, à aider les bénévoles à comprendre l'origine et la nature de la pollution et trouver des solutions* ».

Cette expérimentation est menée pour l'instant en Aquitaine et en Méditerranée, sur une zone géographique limitée à la région PACA. Dans ce cadre, le citoyen devient surtout acteur du maintien de la qualité

de l'eau, là où il pratique. Car il ne s'agit pas d'en rester au niveau du constat, tant sur les pollutions émergentes que sur la transformation de la biodiversité, mais bien d'agir. Une fois les problèmes de contamination mis en évidence, il s'agit d'opérer un travail de concertation avec les différents acteurs locaux pour les résoudre.

Ce qui a déjà été fait en PACA en 2017 : 11 sites ont fait l'objet d'un suivi mensuel et 13 de prélèvements ponctuels. Ces suivis ont permis d'impulser des concertations sur le long terme avec les collectivités et d'informer les usagers de la mer de la qualité de l'eau sur leur spot de pratique. Aujourd'hui, cette action, au-delà de cette sensibilisation auprès du public, se focalise encore davantage sur les pollutions chimiques. Le laboratoire méditerranéen est devenu référent sur la question.

Un programme de surveillance particulier pour une algue tropicale

« *À toutes ces études se greffent des séances de sensibilisation dédiées aux scolaires, au grand public, et sur des stands dans des manifestations toute l'année* », poursuit Sarah Hatimi.

En 2017 par exemple, l'association a géré dans le cadre de l'animation "O'bleue", 15 demi-journées d'interventions et touché environ 1300 personnes.

Les animateurs de Surfrider ont également évoqué dans leurs programmes, les changements de la biodiversité avec le développement d'algues envahissantes, comme *Ostreopsis ovata*, une microalgue toxique d'origine tropicale, apparue en Méditerranée depuis les années 1970. Elle a tellement proliféré depuis 2010 que l'association



l'a intégrée dans son suivi de qualité des eaux car sa toxine entraîne de sérieux soucis de santé : difficultés respiratoires, réactions cutanées, états grippaux.

Avec de nombreux partenaires, Surfrider a depuis étendu son programme de surveillance sur des zones préétablies. 9 sites sur les trois régions littorales méditerranéennes françaises. « *Devant le développement de cette algue tropicale dans une eau de plus en plus chaude, dit encore Sarah Hatimi, nous sommes passés à la phase 2 du programme. Avec plus d'information pour le grand public et les clubs d'activité nautiques.* »

Des affiches et un livret sous forme de BD devraient sortir très prochainement.

Car informer et sensibiliser restent une priorité pour l'association Surfrider, qui met à disposition du public un grand nombre de supports pédagogiques avec le soutien financier de l'ARS et de la Région dans le cadre du Plan régional santé environnement : cours en ligne, vidéos, infographies, cartes interactives, animations... ■

En savoir plus avec notamment Ocean Campus :

www.oceancampus.eu/apprendre?theme=1

Contact :

Surfrider, Sarah Hatimi, shatimi@surfrider.eu

Femmes enceintes / parents

→ Retrouver le bon sens pour prendre soin des enfants

Ecolocrèche, devenue Label Vie courant juin, délivre un label qui permet au public de reconnaître les crèches engagées dans une démarche d'écoresponsabilité globale. Changer les pratiques pour la santé des enfants.

Faire des lieux d'accueil de la petite enfance la source de pratiques innovantes autour du développement durable, pour les autres lieux de vie de notre société. Tel est le credo de l'association Ecolocrèche fondée en 2013 par Claire Grolleau et qui vient très récemment de changer de nom pour devenir Label Vie. Cette éco-toxicologue et microbiologiste qui a œuvré quelques années dans l'industrie chimique avant de mettre ses connaissances de l'impact des polluants sur les écosystèmes au service du public, a fondé cette association afin de créer des conditions optimales pour accueillir les enfants.

"Ce sont les plus sensibles des êtres comme consommateurs dans ce qu'ils ingèrent et ce qu'ils respirent et c'est leur santé d'aujourd'hui et de demain qui est en jeu. Il ne s'agit que de bon sens, de les mettre dans les meilleures conditions de vie possibles dès leur petite enfance".

Des programmes de sensibilisation pour trouver des solutions simples

Le bon sens, l'expression revient souvent dans la bouche de Claire Grolleau. Cela fait plusieurs années maintenant qu'elle a décidé de mettre en place des actions de formation et de sensibilisation en faveur de la prévention santé des enfants et des professionnels qui les accompagnent.

Ces programmes, soutenus par l'Agence régionale de santé, visent à permettre aux lieux d'accueil de changer leurs pratiques sur des thèmes environnementaux et sociaux ciblés. C'est dans une somme de petits détails que l'on perçoit la cohérence de cette démarche : repas de saison, à base de produits locaux et issus de

l'agriculture biologique, produits d'entretien soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques, matériaux plus durables, nouvelles activités créatives proposées aux enfants etc.

"En fait l'absence de réglementations claires a permis aux industriels de vendre des solutions toutes faites qui servent leurs intérêts et font perdre aux professionnels leur sens critique, explique l'écotoxicologue. On voit bien que cela dysfonctionne, on leur fait utiliser des produits d'entretien trop agressifs utilisés aussi dans les hôpitaux, des produits comme le plastique dans le mobilier qui induisent un certain nombre d'effets sur la santé, ou l'utilisation de sols souples au lieu du ciment".

La présidente ajoute, toujours très convaincante : *"Dans le meilleur des cas, c'est du pneu recyclé, sinon des matériaux pétrochimiques, et qui, en plein soleil, peuvent rejeter des polluants. Ca vaut le coup d'y réfléchir et de ne pas en mettre partout, et continuer même à mettre du ciment".*

L'essentiel consiste à redonner confiance aux professionnels de santé et à revenir aux fondamentaux. Pour nettoyer par exemple, il suffit d'eau chaude, de savon et d'une action mécanique énergique. Et utiliser des huiles essentielles ou du bicarbonate et de vinaigre avec parcimonie. *"Il suffit parfois d'ouvrir les yeux des professionnels de santé, pour qu'ils trouvent des solutions. Ils ont commencé à nous écouter sur l'utilisation de certains produits, pour apprendre à lire les fiches, et à faire des choses simples qui fonctionnent bien. On relève leur taux de vigilance et on leur redonne confiance. On les aide à prendre des décisions*



avec des infos complémentaires. Et à prendre des responsabilités". Les professionnels apprécient de retrouver leur libre arbitre et de prendre les bonnes solutions pour le mieux être des enfants. *"C'est devenu un métier de redonner du bon sens aux gens".*

Label Vie veut aller plus loin

Ce programme s'adresse à tout le monde sur le terrain, pas seulement aux décideurs. On peut mesurer ces effets à la baisse du nombre d'absences des enfants et des professionnels. Leur investissement permet d'opérer un vrai changement de pratiques. Et les efforts de chacun sont reconnus au travers d'un label qui signe une véritable reconnaissance pour tous. *"On les valorise, on incite les gestionnaires au management environnemental et à intégrer les professionnels aux prises de décision".* Mais désormais l'association veut aller plus loin et dépasser le

cercle des crèches et des structures collectives pour sensibiliser et former les assistants maternels. Label vie doit franchir une étape. *"Car, n'hésite pas à affirmer Claire Grolleau, la santé des enfants est en danger. On ne s'en est pas occupé mais il y a beaucoup de maladies dégénératives entre 40 et 50 ans, avec des causes différentes certainement mais aussi par effet de saturation de nombreux dysfonctionnements. Plus l'enfant sera préservé de ça, mieux il se portera dans les années à venir".* La communication doit s'amplifier pour préserver partout la santé des plus jeunes. ■

Contact :

Label vie, Claire Grolleau,
3 square Stalingrad, 13001
Marseille,
Tél. : 04 86 76 09 64,
contact@ecolo-creche.org,
www.ecolo-creche.fr/

Enfants, adolescents, jeunes

→ Jardiner pour se retrouver

Les effets thérapeutiques du jardinage, adressés aux enfants, adolescents comme aux familles, font leurs preuves depuis des années. Comme à Nice, où une association, l'Appese, le pratique depuis une dizaine d'années, suivant plusieurs buts avec succès, au point d'être soutenue par de nombreux partenaires et institutions.

Alpes-Martimes

Un simple jardin peut participer de plusieurs prises de conscience importantes et apporter des bienfaits avérés à des jeunes ou moins jeunes, tant physiques que psychologiques et créatifs, entourés d'éducateurs et formateurs de divers horizons.

Professeurs de médecine, universitaires, sociologues, éducateurs spécialisés se penchent sur la question, et ont déjà témoigné de l'intérêt de cette thérapie proche de la nature éminemment soignante destinée entre autres à atteindre la sérénité, le calme, le bien-être, et faire comprendre que la nature – légumes, fruits, plantes aromatiques – apporte une meilleure approche des éléments nécessaires à une alimentation saine.

Créée en 1996 à Nice, l'association Appese, adossée aux Mutuelles de France et partenaires a commencé par des actions de tutorat scolaire dans plusieurs collèges de la ville.

En 2001/2002, elle a construit un concept de jardin pédagogique, partagé et solidaire (pour) à destination des familles et écoles / collèges. Celui de l'Ariane, au Parc Christian Lescos (trois potagers), et en 2016 au Prieuré du Vieux Logis (Nice nord). Ceux-ci sont axés sur la mixité sociale et intergénérationnelle.

Pour René Fiaschi, son président : « Gérer des jardins pédagogiques et partagés, espaces mis à disposition par la mairie et les espaces verts de la Ville

de Nice, participe, notamment depuis 2017, à une activité de jardinothérapie/hortithérapie, qui cible principalement des familles rencontrant des difficultés autour de la parentalité. Jusqu'à des personnes plus âgées, atteintes de la maladie d'Alzheimer. Pour résoudre des difficultés d'éducation, de parentalité, les problèmes dus à des divorces etc., nous faisons appel non seulement à des jardiniers professionnels, mais également à un psychologue, pour des séances de 3 heures (une fois par mois par site). Il serait encore plus efficace d'intervenir à une fréquence plus importante, si nous en avions les moyens ».

Chaque famille, 5 à 6 par séance (mais l'association souhaiterait en accueillir plus), au-delà de cultiver son lopin, se parle, échange, se retrouve. Non seulement, parents et enfants récupèrent les plantes et légumes qu'ils ont plantés, élevés et soignés, mais ils abordent, à travers l'encadrement proposé, des sujets ayant trait à l'éducation, à la santé et aux relations familiales. « Les enfants (et les parents !) se régaler littéralement de mettre les mains dans la terre. C'est ludique mais cela leur permet de comprendre le cycle des plantes, leur place dans notre alimenta-



tion, ce qui favorise des comportements favorables à leur santé ». L'éveil sensoriel aux goûts, aux odeurs, à la vue, au toucher s'allie à l'apprentissage d'un certain nombre de valeurs, telles que le partage, la convivialité, le respect entre soi, grâce à la mixité sociale et générationnelle, et celui des rythmes des saisons...

Cette initiative pour aller de la plante à l'assiette implique une activité physique, la connaissance des richesses culinaires que recèle la région, mais aussi un chemin vers la socialisation,

de l'harmonie avec la nature... « qui fonctionne vraiment bien », selon René Fiaschi, qui souhaiterait que ces actions puissent se développer. ■

Contact :
Association pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe,
René Fiaschi,
27 rue Giuffredo, Nice,
Tél. 04 93 92 88 98,
mail : appese@solimut.fr

Une histoire ancienne

La jardinothérapie / hortithérapie date de l'Antiquité. Les Egyptiens préconisaient déjà aux personnes malades de marcher dans des jardins. Quant aux Chinois, dont on sait que la médecine est essentiellement préventive, ils ont depuis des siècles créé des serres et jardins, considérant que leur fréquentation agissait d'excellente manière sur leur santé.

Denis Charpin, Professeur de médecine, pneumologue, allergologue et spécialiste de santé publique



Parcours

Denis Charpin entretient une longue histoire avec l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) où il a passé plus de quarante années. Il entre à l'AP-HM en 1974 comme interne. En 1975 et 1976, il fait son service militaire à l'Institut de cardiologie de Montréal, une expérience très formatrice dans cette spécialité. En 1981-1982, il part à l'université Harvard de Boston afin de réaliser une maîtrise en santé publique. De retour en France, il intègre l'hôpital Sainte-Marguerite et commence ses premières études sur la qualité de l'environnement. Un domaine sur lequel il va mener de très nombreuses recherches. En 2016, il quitte son poste de chef de service de la clinique des bronches, de l'allergie et du sommeil - Hôpital Nord - où il était arrivé en 1996 ! En 2019, il abandonnera définitivement ses fonctions hospitalières et universitaires.

Denis Charpin a consacré sa vie professionnelle à la santé publique et continuera après son départ de l'hôpital à s'investir sur le sujet au plan associatif. Né dans une famille aixoise médicale, Denis Charpin, fortement attiré par la littérature lorsqu'il était étudiant, a suivi les traces de son père et de son grand-père, eux-mêmes médecins reconnus. « *Je ne regrette pas du tout mon choix, la médecine offre des ouvertures et des contacts très variés* », précise-t-il. Très tôt, il développe un intérêt pour la santé publique. « *C'est une tradition chez les pneumologues, nous sommes en contact avec les pathologies professionnelles, et touchons aux risques environnementaux. Ce qui est important pour moi, c'est ce que vivent les gens au quotidien, et les risques subis par la population au sens large.* »

Des recherches multiples

Sa longue carrière exclusivement hospitalière va s'organiser autour de ces priorités. Il va réaliser de très nombreuses études et publications. On peut citer notamment son travail sur la pollution atmosphérique et les problèmes environnementaux liés à l'Étang de Berre et l'analyse de leurs conséquences sur les symptômes respiratoires, la fréquence de l'asthme et les maladies allergiques. Mais aussi le venin des guêpes et des abeilles sur la population marseillaise, l'allergie cutanée et respiratoire au latex chez les infirmiers de l'AP-HM, et l'allergie aux pollens de cyprès à laquelle il a consacré de nombreux travaux avec notamment la découverte de nouveaux allergènes de ce pollen. D'ailleurs, il vient de terminer une étude européenne sur ce sujet. En 2016, il a travaillé à la réalisation de guides en direction des professionnels de la jardinerie afin de diversifier les plantes dans la région PACA. Tout au long de sa carrière, il a allié consultations et recherches. « *C'est un tout pour moi, l'un nourrit l'autre, et les consultations donnent des idées de recherches* », poursuit-il. Précurseur, il se penche dès la fin des années 80 sur le thème de l'habitat et la santé, toujours dans le souci d'analyser l'impact sur la qualité de vie des patients. S'il commence par les acariens dans la maison, il travaille ensuite sur l'habitat insalubre et le sujet des moisissures. En 2000, il crée l'association Conseil Habitat Santé qui prend de l'ampleur. Elle devient en 2017 l'antenne régionale Paca de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) dont Denis Charpin est le tout nouveau président au niveau national. Avec le recul « *je vois le bond en avant réalisé dans le domaine de la santé environnementale*, précise-t-il. *À mes débuts, les connaissances étaient extrêmement parcellaires. Mais, aujourd'hui, sur ces questions, ce sont encore les citoyens qui sont en avance !* »

Évaluation du bulletin Priorités santé

Le bulletin du CRES PACA paraît trois fois par an depuis 2001. Il traite de l'actualité de la prévention et de la promotion de la santé de notre région et fait connaître les actions menées dans les départements de PACA.

Réalisé grâce au financement de l'ARS PACA et de la Région, il est diffusé gratuitement à 8.000 destinataires.

Ce questionnaire a pour objet d'évaluer la satisfaction des lecteurs et de proposer d'éventuelles évolutions dans les prochains numéros. Il est à retourner au CRES PACA par mail : cres-paca@cres-paca.org.

Ce questionnaire peut également être complété en ligne à l'adresse suivante :

https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation_bulletin_cres

- 1- Priorités santé paraît trois fois par an. Voulez-vous continuer à le recevoir ? Oui Non
- 2- Préférez-vous recevoir Priorités santé par la Poste ou le lire en ligne ? par la Poste en ligne
- 3- Lisez-vous le bulletin en entier ou seulement en partie, en fonction de vos centres d'intérêt ?
 En entier En partie
- 4- Quelles rubriques vous intéressent le plus ? À noter de 1 (moins) à 5 (plus)
- Le dossier d'actualité en santé publique : note de 1 à 5
 - La rubrique dédiée à la valorisation des actions du schéma régional de prévention :
 - Population générale : note de 1 à 5
 - Femmes enceintes, parents, petite enfance : note de 1 à 5
 - Enfants, adolescents, jeunes : note de 1 à 5
 - Personnes démunies, PRAPS : note de 1 à 5
 - Personnes atteintes de maladies chroniques : note de 1 à 5
 - Personnes vieillissantes / en situation de handicap : note de 1 à 5
 - Santé environnement : note de 1 à 5
 - Le portrait d'un acteur de la prévention : note de 1 à 5
 - L'actualité du CRES et du dispositif de soutien : note de 1 à 5
 - La rubrique documentation : note de 1 à 5
 - Au microscope (l'organigramme d'une structure du champ de la santé) : note de 1 à 5
 - Les écrits (publication de travaux de recherche) : note de 1 à 5
 - L'agenda des manifestations : note de 1 à 5
- 5- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de découvrir des actions et des porteurs de projets de la région ? Oui Non
- 6- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de prendre contact avec des porteurs de projets faisant l'objet d'articles ? Oui Non
- 7- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de mettre en œuvre des actions en vous inspirant de celles valorisées ? Oui Non
- 8- Les pages dédiées aux ressources documentaires vous ont-elles déjà été utiles pour accéder à de la bibliographie ? Oui Non
- 9- Souhaiteriez-vous voir abordés de nouveaux sujets, de nouvelles rubriques ? Oui Non
- Si oui, lesquelles :
 -
 -

Profession : Ville :

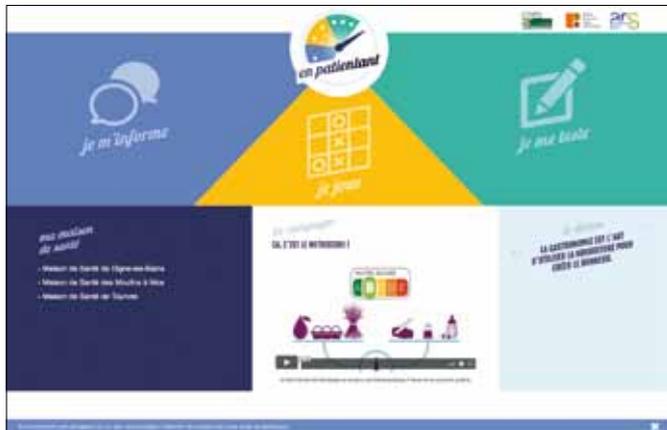
Le CRES PACA vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Actualités

► En patientant : la prévention dans les salles d'attente

Dans le cadre d'un projet expérimental financé par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES PACA a créé un nouveau site "En patientant". Son objectif est de sensibiliser le patient en salle d'attente à l'importance de la prévention, de lui faire prendre conscience d'un besoin personnel et de l'aider à en parler avec les soignants. Il compile des ressources de prévention grand public organisées en 3 rubriques : "Je m'informe", "Je joue", "Je me teste". Afin de le rendre accessible, les salles d'attentes de trois maisons de santé de la région ont été équipées de bornes et de tablettes, bien que le site soit également consultable sur smartphones. L'expérimentation est réalisée à Tourves, Digne-les-Bains et Nice. —

<http://www.enpatientant.fr/>



► Un colloque sur la place de la prévention dans l'offre de soins le 12 octobre prochain

Le CRES et l'ARS organisent le 12 octobre 2018 un colloque sur le thème : «Place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins», à Marseille. Cette journée a pour objet de présenter la façon dont les professionnels du soin intègrent la prévention dans la prise en charge. Au programme: la présentation de rapports, travaux et priorités nationales et régionales, ainsi que des présentations d'actions de prévention mises en œuvre en région par des soignants. **Programme et inscription sur le site du CRES** —

www.cres-paca.org



► Formation à la démarche Opticourses

Opticourses est un projet qui depuis 2011 vise à améliorer le rapport qualité nutritionnelle / prix des achats alimentaires de personnes en situation de précarité. En partenariat avec l'équipe d'Opticourses et dans le cadre d'un financement de l'ARS PACA, le CRES organise depuis 2017 une formation à cette démarche, à destination des diététiciens et travailleurs sociaux de la région Paca. L'objectif de cette formation est de donner aux professionnels les clés pour animer des séances Opticourses afin d'aider les bénéficiaires (personnes en situation de difficultés financières) à améliorer leurs achats alimentaires. La prochaine formation est prévue le 12, 19 et 20 novembre 2018. —

Contact : marion.sylvain@cres-paca.org



BULLETIN D'ADHÉSION au CRES PACA

À titre individuel Au titre de votre organisme

Nom :
 Prénom :
 Organisme :
 Adresse :
 Tél. :
 E-mail :

Adhésion au tarif de 15 euros

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du CRES PACA à adresser par courrier, CRES PACA, 178 Cours Lieutaud, 13006 Marseille.

Une attestation d'adhésion vous sera délivrée dès réception du règlement et de ce bulletin.

Date :

Signature

Espace CRES

Le dispositif régional de soutien aux politiques et interventions en prévention et promotion de la santé

► Bilan des formations 2018

Le CRES a proposé 3 formations cette année dans le cadre du dispositif régional de soutien.

◆ Méthodologie de projet appliquée aux actions collectives de santé au travail

Cette formation proposée les 31 mai et 1^{er} juin s'est adressée principalement aux membres du Comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT), une instance consultative chargée de participer à l'élaboration et au suivi des politiques publiques régionales en matière de santé, de sécurité au travail et de conditions de travail ainsi qu'à la coordination des acteurs intervenant dans ce même domaine au niveau régional. Ces journées ont été proposées pour aider les acteurs de la santé au travail dans la construction d'actions collectives de prévention.

◆ Méthodologie, animation et évaluation de projets

Cette formation s'est adressée principalement aux infirmières scolaires en adaptation à l'emploi, c'est-à-dire venant d'intégrer leur poste dans un établissement scolaire, en partenariat avec le Rectorat d'Aix-Marseille. Quatre jours, du 17 au 29 mai ont permis d'alterner théorie et mise en pratique autour de la construction d'un projet d'éducation pour la santé en milieu scolaire. Après un bref temps de présentations, les participantes ont passé en revue les notions et concepts de santé, promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention, inégalités sociales de santé, puis travaillé sur les représentations sociales. Les différentes étapes de la méthodologie ont été abordées : problématique, analyse de situation, planification, rédaction d'objectifs, plan opérationnel, communication et évaluation.

◆ Bases de données OSCARS SIRSE

Cette formation est réalisée chaque année en collaboration avec l'ORS PACA. Elle propose aux participants de s'approprier l'utilisation des bases de données OSCARS et SIRSE PACA pour leur permettre de réaliser les états des lieux et diagnostics nécessaires à l'élaboration d'actions de prévention, promotion de la santé ou d'orienter leurs politiques de santé. Ont participé à la session de février 2018 des professionnels des collectivités territoriales, des universitaires, des acteurs de l'environnement et de la santé au travail.

► Le projet national de recherche TC Reg

Pour faire suite aux 4 journées de travail qui se sont déroulées les 25-26 septembre 2017 et 29-30 janvier 2018, le CRES PACA a de nouveau réuni une vingtaine de professionnels, le 5 juin dernier sur le thème : « compétences psychosociales : transfert de connaissance de données probantes, de l'appropriation à la vulgarisation ». La journée, consacrée à la réalisation de supports de littératie sur les actions efficaces pour le renforcement des compétences psychosociales, a permis d'initier la réalisation de 4 posters à destination des professionnels. La finalisation de ce travail est prévue pour le dernier trimestre 2018. Une dernière rencontre est programmée le 25 septembre prochain, en présence de Santé publique France et de l'EHESP pour la validation des supports créés.



► Thé santé 2018 sur les mobilités actives

Le thé santé annuel du CRES s'est déroulé le 28 juin dernier sur le thème : *« Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement »*.

Il s'agissait de sensibiliser professionnels et élus aux enjeux que constituent les mobilités dites douces, dans la lutte contre la sédentarité, la promotion de l'activité physique et le développement de cadres de vie plus agréables et plus sains autour de plusieurs lectures.

Les 25 participants ont assisté aux présentations de 3 intervenants : Sandra Perez, de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Pascale Licari, de l'ARS PACA et Alain Ferrero, de la DRDJSCS PACA.

En savoir plus : <http://www.cres-paca.org/>

► Outil pédagogique



Lutte contre l'ambroisie.

Captain Allergo

L'ambroisie est une plante envahissante à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire et eczéma, asthme). Le kit pédagogique Captain Allergo vise à sensibiliser les enfants de 8 à 12 ans en milieu scolaire ou péri scolaire, par groupes de 15 à 20, en leur faisant comprendre pourquoi l'ambroisie est un problème, leur apprenant à la reconnaître et à connaître les solutions pour lutter contre sa prolifération. À l'aide de leur enseignant(e), les enfants doivent résoudre un certain nombre d'énigmes sur leur carnet de mission en cherchant l'information sur les panneaux et tapis de jeu. Les thèmes de la biologie, de l'écologie et de l'histoire de l'ambroisie sont abordés au cours du jeu.

Le kit est composé de nombreux outils : un CD-Rom, 4 panneaux déroulables verticaux, 3 tapis de jeu, 1 carnet de mission par élève, 3 tampons (graine, feuille, grain de pollen), 1 guide pédagogique, un dépliant, 1 tee-shirt. Une FAQ sur le kit est également disponible en ligne.

La mallette a été créée à l'initiative de l'Observatoire des ambrosies et financée par le ministère de la Santé, l'Institut national de la recherche agronomique et l'Agence régionale de santé de Bourgogne. Plusieurs partenaires ont été impliqués dans sa conception et son utilisation : le GIP-FTLV de l'Académie de Bourgogne a conçu le contenu pédagogique et gère la diffusion au sein du réseau Canopé.

Réf : Académie de Dijon, Lutte contre l'ambroisie. Captain Allergo, GIP-FTLV de Bourgogne-service développement, ARS Bourgogne, Observatoire des ambrosies, La Ligue de l'enseignement, 2014

Contact : Marilou Mottet
observatoire.ambroisie@fredon-france.org

27-33, avenue des Champs Elysées - 79008 Paris - Tél. : 01 53 83 71 75
ambroisie.info - ambroisie-blog.org

Vaccination

Voici une sélection d'ouvrages disponibles au CRES PACA sur ce thème.

Contacts : Ces ouvrages et articles sont disponibles auprès des documentalistes du CRES PACA : Gaëlle Lhours, Stéphanie Marchais, Nathalie Cornec
Tél. 04 91 36 56 95 - mail : cres-paca@cres-paca.org
Accueil du public du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00.

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2018



Réf. : Ministère des affaires sociales et de la santé, 2018-01, 72 p.

Élaboré par le ministère chargé de la Santé, après avis de la Haute autorité de santé (HAS), le calendrier des vaccinations rassemble l'ensemble des recommandations applicables aux personnes résidant en France en fonction de leur âge et émet les recommandations vaccinales « générales » et des recommandations vaccinales « particulières » propres à des situations spécifiques ou à des expositions professionnelles. Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccinations sont obligatoires et conditionnent l'entrée en collectivité pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinations_2018.pdf

10 fiches actions probantes sur la vaccination



BOCQUIER Aurélie,
DUMESNIL Hélène,
VERGER Pierre

Réf. : ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2017-12

Ces dix fiches thématiques sont consacrées aux principaux types d'interventions dans le domaine de la vaccination. Elles ont été rédigées par l'Observatoire régional de la santé PACA dans le cadre d'une étude réalisée en 2016-2017 et grâce au soutien financier de l'ARS PACA. Cette étude avait notamment pour objectif d'aider les acteurs et décideurs à passer du constat à l'action, en les guidant dans le choix des actions à mettre en œuvre après avoir identifié les forces et faiblesses de leur territoire.

http://www.sirsepaca.org/actualites/actualite_detaillee.php?ref=183

Approche géopolitique de la résistance aux vaccinations en France : le cas de l'épidémie de rougeole de 2008-2011



GUIMIER Lucie

Réf. : Université Paris 8, 2016, 461 p.

Cette thèse porte sur l'inscription géographique de la résistance et de l'hésitation face à la vaccination. Revenant sur l'épidémie de rougeole de 2008 à 2011, elle analyse les pratiques vaccinales et les contextes socio-territoriaux dans lesquels elles prennent place. L'étude des représentations des différents acteurs (patients-citoyens, professionnels de santé, médias, experts et décideurs politiques) montre que la vaccination est devenue un enjeu de société.

Vaccination des jeunes enfants : des données pour mieux comprendre l'action publique



GAUTIER Sylvain, TRICART Camille, LOZAT Raphaël (et al.)

Réf. : BEH, n° Hors-série, 2017-10-19, 36 p.

Ce numéro présente les résultats d'une part du volet du baromètre santé 2016 portant sur les opinions et pratiques en matière de vaccination et d'autre part d'une enquête qualitative sur le niveau de connaissances, la perception et les attentes du grand public sur la coexistence, dans le calendrier vaccinal en vigueur, de vaccinations obligatoires et de vaccinations recommandées.

http://invs.santepubliquefrance.fr/content/download/140127/506191/version/63/file/BEH_Hors-S%C3%A9rie-Vaccination.pdf

Les adjuvants aluminiques : le point en 2016



Réf. : Académie nationale de pharmacie, 2016-03-14, 47 p.

L'Académie nationale de pharmacie a mis en place en 2016 un groupe de travail afin de ré-analyser le rapport bénéfice/risque des vaccins contenant un adjuvant aluminique en se fondant sur des éléments scientifiques fournis par les études récentes. Après un rappel des connaissances à jour en 2016 sur l'aluminium et les adjuvants aluminiques, sont présentées les données récentes obtenues par les études cliniques et les données actualisées de pharmacovigilance et de pharmaco-épidémiologie ainsi que par les études expérimentales.

http://www.acadpharm.org/dos_public/Rapport_Adjuvants_aluminiques_VF_CORR_5.pdf

Vaccination contre la rougeole, des arguments pour convaincre...



Réf. : CRES PACA, 2017-11, 2 p.

Cette fiche sur la vaccination contre la rougeole est destinée aux professionnels de santé, médecins libéraux notamment, avec des informations pratiques et des éléments scientifiques pour convaincre les patients. Elle donne des précisions sur le vaccin, sa qualité et son efficacité.

http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespaca/_depot_arko/articles/1180/fiche-rougeole-pour-les-professionnels-de-sante-novembre-2017-_doc.pdf

Voir aussi les autres fiches argumentaires pour les professionnels de santé

<http://www.cres-paca.org/a/157/des-outils-de-promotion-de-la-vaccination/>

Vaccins

SANSONETTI Philippe

Réf. : Odile Jacob, 2017, 224 p.

Cet ouvrage rappelle le coût humain des maladies infectieuses (diphthérie, poliomyélite, tuberculose, rougeole, grippe espagnole...) par le passé et argumente en faveur de la vaccination et de la santé publique, en prenant en compte l'hygiène et les antibiotiques. Il revient sur le mouvement de défiance vis-à-vis de la vaccination et de l'hésitation vaccinale et plaide en faveur d'une stratégie de prévention qui a fait ses preuves.



Immunisés ? Un nouveau regard sur les vaccins

BARNEOUD Lise

Réf. : Premier parallèle, 2017, 237 p.

Journaliste scientifique, Lise Barnéoud a enquêté de manière totalement indépendante sur les vaccins et leurs enjeux scientifiques et médicaux mais aussi éthiques, sociétaux et économiques. Elle expose clairement le principe de l'immunité, la fonction individuelle et collective des vaccins, leur efficacité et le principe de bénéfice- risque. Elle revient sur chaque controverse, l'intérêt des firmes pharmaceutiques et le système de pharmacovigilance. Enfin elle détaille les 16 maladies à prévention vaccinale ainsi que leurs vaccins permettant à chacun de se forger un avis éclairé.



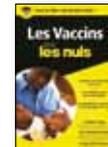
Les vaccins pour les nuls

TANGY Frédéric,

TOURNIER Jean-Nicolas

Réf. : First, 2017, 331 p.

Cet ouvrage est présenté en cinq parties. La première survole la naissance et l'évolution de la vaccination au cours de l'histoire de l'humanité. La 2^{ème} partie décrit la manière dont l'homme combat naturellement les maladies infectieuses, ce qui a abouti au concept d'« immunité ». Ensuite, les compositions et modes d'action des vaccins sont présentés. La 4^{ème} partie est dédiée aux retentissements sociétaux des vaccins : politiques vaccinales, rôle de l'industrie du vaccin dans les politiques de santé publique. Enfin, une dernière partie répond à 10 idées reçues sur la vaccination.



Sites web :

- www.vaccination-info-service.fr
- www.mesvaccins.net
- Santé publique France (épidémiologie-surveillance) : <http://invs.santepubliquefrance.fr/>
- Page du Ministère des solidarités et de la Santé sur la vaccination : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccins-vaccination>

Les écrits

Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur Des réunions en ligne pour les femmes enceintes « Quand maman respire, bébé aussi ! »

Un article de **Élodie Pétard**, chargée de projets en santé environnement au CRES PACA

PLUSIEURS CONSTATS

À son domicile, la qualité de l'air intérieur est peu surveillée !

Jusqu'à récemment, la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments ne faisait pas partie des préoccupations sanitaires majeures, comme l'est la qualité de l'air extérieur. Pourtant nous passons en moyenne 85 % de notre temps dans des environnements clos, et une majorité de ce temps dans l'habitat.

Depuis quelques années, grâce aux nombreuses campagnes de mesures dans les environnements intérieurs de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), nous savons aujourd'hui que l'air intérieur des habitations regroupe un mélange de substances chimiques dont certaines sont des cancérogènes possibles ou certains. Et ces substances sont présentes dans la majorité des logements, sans distinction, bien que leurs niveaux de concentrations diffèrent⁽¹⁾ : la fumée de tabac, le formaldéhyde, le radon...

Cela a conduit l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) à mettre en place des valeurs guides de l'air intérieur (VGAI) définies comme des concentrations dans l'air d'une substance chimique en dessous desquelles aucun effet sanitaire ou aucune nuisance ayant un retentissement sur la santé n'est attendu pour la population générale en l'état des connaissances actuelles.

Mais contrairement aux établissements recevant du public, comme les crèches et les écoles, où la mise en place d'un suivi de la qualité de l'air et des VGAI est possible avec l'appui d'un guide et/ou de professionnels, dans les habitations, ces valeurs ne sont pas contrôlées.

Pourtant des mesures de prévention sont simples, comme l'aération et l'élimination des sources de pollution intérieure, qui permettent de baisser facilement les concentrations en dessous des valeurs guides de l'air intérieur.

Un taux d'imprégnation réel pour les femmes enceintes

Le volet périnatal du programme national de biosurveillance mise en œuvre au sein de la cohorte Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) a mis en évidence l'imprégnation des femmes enceintes par les polluants de l'environnement, et notamment de l'air intérieur (pour le bisphénol A et certaines substances présentes dans le tabac), en France en 2011.

Les femmes enceintes migrantes plus exposées que les autres

La question de la santé des migrants a été mise en exergue par les auteurs du Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 17 janvier 2012 sur la « Santé et le recours aux soins des migrants en France ». Ils ont constaté un moins bon état de santé chez les migrants que dans la population majoritaire, qui ne s'explique que partiellement par des facteurs sociaux et psychosociaux, et la grande diversité des profils de santé selon le pays d'origine. Ils indiquent la situation particulièrement exposée des femmes migrantes, avec des risques périnataux, des risques de diabète et une insuffisance du dépistage du cancer du col de l'utérus. Dans tous les cas, un recours tardif aux soins est constaté.

Enfin, les femmes enceintes migrantes sont plus durement touchées par un taux de chômage très important qui atteint 29,5 % (hommes, femmes confondus) et des conditions de vie plus précaires, dans des environnements plus dégradés, donc plus exposées aux inégalités sociales et environnementales de santé.

Une population française aujourd'hui très connectée

Selon l'observatoire de l'Arcep, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, disposer d'un abonnement internet fixe ou mobile est plus que courant aujourd'hui. Au 31 décembre 2015, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 26,5 millions et celui des cartes SIM en service en France s'élève à 72,1 millions, portant le taux de pénétration de la population à 109,2%. Ce taux permet d'envisager l'utilisation d'un nouveau média de communication disponible en ligne, consultable sur ordinateur, tablette, ou encore smartphone, pour transmettre des informations.

PRIORITÉS ET OBJECTIFS

Prenant en considération l'ensemble des constats précédents, le CRES PACA, en répondant à un appel à projets de l'INCa⁽²⁾, a proposé de mettre en place une action d'éducation pour la santé innovante en imaginant une sensibilisation des femmes enceintes « à distance ».

En coordination avec les professionnels de la périnatalité et de l'air, des réunions en ligne (ou webinaires) ont été planifiées avec des experts d'Air PACA, de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) PACA, de Ecoformation84 et les services d'un traducteur pour proposer ces réunions également aux personnes d'origine maghrébine.

Objectif général de l'action :

L'objectif général de l'action était de permettre aux femmes enceintes et jeunes mères, notamment les femmes migrantes, de la région PACA, d'avoir accès à une information pour améliorer la qualité de l'air intérieur de leur habitation pour permettre des comportements éclairés pour elles et leur(s) enfant(s).

PLANIFICATION DE L'ACTION

La constitution d'un comité de pilotage avec les professionnels et d'un comité technique regroupant les experts, a permis d'adapter au mieux le contenu et les messages à faire passer aux femmes enceintes. La difficulté était de transmettre des informations claires et simples (travail sur la littératie), sans inquiéter et qui permettaient à chaque femme enceinte de pouvoir agir sur ses comportements.

Concernant la communication, 900 professionnels de la périnatalité ont reçu, un mois avant les réunions, des flyers d'information à distribuer (en salle d'attente, durant leurs consultations, leurs entretiens) accompagnés d'un courrier leur proposant d'organiser des réunions avec les femmes enceintes. Les inscriptions se réalisaient en ligne et permettaient le renvoi automatique de relance jusqu'au jour de la réunion. Une page Facebook a été créée et les outils de communication du CRES PACA ont été mobilisés : flash d'information, newsletter mensuelle et thématique, site web, Filin, communiqué de presse...

Trois réunions en ligne de 30 minutes, complémentaires les unes aux autres, axées sur la pratique et le quotidien, ont été mises en place au mois de mars 2017, espacées de 15 jours. Essentiellement orales et visuelles, les réunions se décomposaient en 2 parties. La première partie permettait d'aborder chacun des trois sujets retenus : **préparer la chambre pour bébé, la maison au quotidien, et se détendre**

⁽¹⁾ Source : Campagne nationale Logements - État de la qualité de l'air dans les logements - Rapport final - Observatoire de la qualité de l'air - Mai 2007

⁽²⁾ Appel à projets 2016, SANTÉ PUBLIQUE, Accompagnement des politiques de prévention et de dépistage des cancers, Soutien aux projets et actions pour améliorer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers



chez soi. Elle se terminait par une synthèse de conseils importants à retenir. La seconde partie était un moment d'échanges en direct avec l'expert. Des questions pouvaient être posées par écrit et les réponses étaient données à l'oral.

Chaque session en français était suivie d'une session en algérien avec l'intervention d'une traductrice.

Des documents complémentaires (documents d'information grand public puis bibliographie) pouvaient être téléchargés durant la réunion. Les directs sont disponibles pour des consultations ultérieures, sur le site internet du CRES PACA à la page dédiée « Quand maman respire, bébé aussi ! ».

Un questionnaire d'évaluation était proposé aux femmes enceintes à l'issue de chaque réunion puis à 3 mois pour apprécier les changements de comportements et le relais communautaire.

ÉVALUATION

L'évaluation immédiate du processus et de la satisfaction

Réalisée en fin de réunion en ligne, elle indique que 146 personnes se sont inscrites. Il y a eu 78 participants aux réunions version française mais aucune sur les réunions en version algérienne. Il s'agissait majoritairement de femmes et sur celles qui ont répondu au questionnaire (68%), 68% ont participé à titre professionnel, 32% à titre privé et 28% étaient des femmes enceintes.

La communication par mail a bien fonctionné (mode de communication habituel du CRES PACA) ainsi que les flyers envoyés aux sages-femmes et aux maternités.

Il n'y a pas eu plusieurs participants par écran, donc aucune réunion de groupe n'a été organisée par les professionnels.

Le principe de la réunion en ligne a été apprécié (62% très satisfait, 38% satisfait), tout comme la réunion en elle-même (intérêt à 79%), son contenu (36% très satisfait, 57% satisfait), le choix des intervenants (47% de très satisfait, 47% de satisfait, 6% de peu satisfait).

Les réponses aux questions ont suscité 36% de très satisfaits, 59% de satisfaits, 6% de peu satisfaits.

Les messages sont bien compris et ceux qui reviennent le plus sont : « aérer », « éviter les produits chimiques », « un logement propre est un logement sans odeur », « stop aux parfums ».

Malgré des remarques concernant le format un peu court, un peu rapide, avec beaucoup d'informations en peu de temps, les participants ont apprécié la qualité des informations, des conseils pratiques et la clarté des propos ; le professionnalisme des intervenants, l'information accessible à distance, la ponctualité, le fait de pouvoir poser des questions, les idées de recettes maison, et les documents mis à disposition. Globalement, nous soulignons une bonne appréciation des réunions par les participants ; une communication importante et des retombées intéressantes mais qui restent limitées, sans forcément toucher directement les femmes enceintes mais plutôt les professionnels qui sont en demande d'information sur ce sujet.

L'évaluation à moyen terme sur les changements de comportements et le relais communautaire

Elle a été réalisée 3 mois après les réunions en ligne par envoi d'un questionnaire par mail, (20 réponses, dont 10% de femmes enceintes).

Comportements :

65% des personnes estiment avoir changé leurs comportements pour améliorer la qualité de l'air intérieur (aération, choix des produits d'entretien...) et elles estiment que ce n'est pas difficile d'y parvenir.

60% des participants aèrent très souvent leur logement, 20% extrêmement souvent.

55% ont modifié leurs habitudes d'achats notamment pour les produits d'entretien, en revenant à des produits plus naturels et sains ou en choisissant des produits écologiques.

Relais communautaire :

Les participants sont plus de 50% à avoir parlé de ces réunions à leur entourage. Majoritairement à leurs collègues de travail (50%), ainsi qu'à leur famille (25%).

DE NOUVELLES RÉUNIONS EN LIGNE

Afin de toucher les femmes enceintes plus précaires, le CRES PACA a planifié 2 nouvelles réunions en ligne en mai puis juin 2017 en travaillant le format et contenu. Un plus grand nombre de créneaux horaires pour les réunions ont été proposés (partie 1 : du lundi au jeudi à 10h, 14h, 17h et 21h et partie 2 : le vendredi à 10h, 14h, 17h, 21h).

La première réunion en ligne préenregistrée (15 min) proposait aux participants de vérifier le fonctionnement de leurs éventuels système de ventilation et de chauffage à combustion, de les faire contrôler, puis de rédiger une liste de ce qu'ils comptaient réaliser comme travaux et achat pour la chambre où dormira bébé ainsi que les gestes effectués au quotidien qui pourraient avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur. La deuxième réunion (30 min) reprenait les notions de système de ventilation et de mode de chauffage avant de proposer aux participants des conseils adaptés aux différents types de comportements possibles. Cette réunion se déroulait en direct et permettait de répondre aux questions des participants.

Sur la trentaine de participants à cette nouvelle série de webinaires (55% de réponses au questionnaire), 60% participaient à titre professionnel et étaient majoritairement des femmes (une seule femme enceinte).

Le principe de la réunion reste apprécié par les participants avec une préférence pour la partie 2 plus pratique.

Par rapport aux webinaires précédents du mois de mars, l'intérêt pour la réunion augmente de 10 points, l'intérêt pour le contenu augmente de 14 points, la satisfaction pour le choix de l'intervenant augmente de 25 points.

La satisfaction pour les réponses fournies aux questions dans la partie 2 atteint les 100% de satisfaction.

L'évaluation indique que **100% des participants sont prêts à modifier leurs comportements** et que 100% pensent parler de cette réunion à leurs proches.

CONCLUSIONS

Ces réunions en ligne, ou webinaires, représentent un outil innovant de prévention qui fonctionne bien pour amorcer des changements de comportements quand ceux-ci sont faciles à acquérir (le fait d'aérer par exemple).

Malgré l'absence de participation des femmes enceintes d'origine maghrébine, ces réunions ont mis en évidence un besoin important d'information pour les professionnels de la périnatalité qui souhaitent s'emparer du sujet. Ils restent les relais les plus importants auprès des femmes enceintes, d'autant plus si elles sont en situation de précarité ou si elles parlent mal la langue française.

Partenaires du comité de pilotage

- ARS PACA
- Département Hospitalo-Universitaire Couple, Reproduction, Enfant, Environnement et risque
- Consultation Enfant-Environnement, PASS Mère-Enfant, AP-HM
- Réseau périnatalité Méditerranée
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Université d'Aix-Marseille
- APPA PACA
- AIR PACA

En savoir plus : <http://www.cres-paca.org/a/390/>

Agenda

Université d'été

■ 15^{ème} Université d'été francophone en santé publique

1^{er} au 6 juillet 2018

Lieu : Besançon

Elle est organisée chaque année par l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, l'UFR Santé de Besançon, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et Santé publique France.

La promotion de la santé reste le fil conducteur de cette rencontre. Elle est composée en 2018 de 14 modules d'enseignement, dont huit portent sur de nouveaux thèmes par rapport à l'édition 2017 : soins de santé primaire et démarche communautaire, production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique, équité et santé dans toutes les politiques publiques: l'évaluation d'impact sur la santé (EIS), changement climatique et santé publique, santé en milieu rural, parcours éducatif de santé, préserver l'autonomie et l'indépendance dans l'avancée en âge, l'activité physique, médiateur au service de l'éducation et de la promotion de la santé.

<https://www.ehesp.fr/2017/12/19/15eme-universite-de-francophone-en-sante-publique-1er-au-6-juillet-2018/>

Colloque

■ La place de la prévention dans l'offre de soins

12 octobre 2018

Lieu : Marseille

Le CRES et l'ARS organisent le 12 octobre 2018 un colloque sur le thème : «Place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins», à Marseille. Cette journée a pour objet de présenter la façon dont les professionnels du soin intègrent la prévention dans la prise en charge.

Au programme :

La présentation de rapports, travaux et priorités nationales et régionales, ainsi que des présentations d'actions de préventions mises en œuvre en région par des soignants.

Programme et inscription sur le site du CRES :
www.cres-paca.org

Rencontres

■ 9^{ème} édition des Rencontres territoriales de la santé du CNFPT : Environnements et santé, quelles stratégies territoriales ?

18 - 19 septembre 2018

Lieu : Nancy

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) organise ses 9^{èmes} rencontres. Elles s'adressent à l'ensemble des acteurs dont l'activité participe à l'organisation de la santé au niveau territorial. La thématique sera déclinée à travers tables-rondes, conférences et ateliers.

Programme et inscriptions :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/trouver-manifestation/rencontres-territoriales-sante/inset-nancy>

Conférence

■ L'attachement au regard des liens familiaux

25 septembre

Lieu : Marseille

Dernière manifestation du cycle de trois conférences proposées en 2018 par la Ville de Marseille, dans le cadre de son action d'accompagnement à la parentalité.

Programme et inscriptions :

<http://www.reseauparents13.fr/sites/default/files/users/Aouatef%20ADEL/FLYER%20CONFERENCE%20VILLE%20DE%20MARSEILLE.pdf>

Priorités Santé
Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur
178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille

Directeur de la publication
Professeur Roland SAMBUC, Président

Rédacteur en chef
Zeina MANSOUR, Directrice

Rédaction
Lisbeth FLEUR
Responsable de la communication, CRES PACA
Hélène FOXONET, Isabel SOUBELET, Pascale HUBY
Journalistes

Conception graphique
Studio CARGO - Toulon (83)

Impression
Imprimerie ZIMMERMANN, Villeneuve-Loubet (06)

Tirage : 8 000 exemplaires

N° 51 - Janvier / Février / Mars / Avril 2018
Périodicité : 3 numéros par an
N° ISSN : 1628-2884
Date du dépôt légal : 28 juin 2004

Pour recevoir gratuitement Priorités Santé,
Merci d'indiquer vos coordonnées postales
par mail :
cres-paca@cres-paca.org
ou par téléphone : 04 91 36 56 95

CRES PACA
178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99
Email : cres-paca@cres-paca.org
Site : www.cres-paca.org

Codes 04
42, bd Victor Hugo, 04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél. : 04 92 32 61 69 - Fax : 04 92 32 61 72
Email : codes.ahp@wanadoo.fr
Site : www.codes04.org

Codes 05
6, Impasse de Bonne, 05000 GAP
Tél. : 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27
Email : codes05@codes05.org
Site : www.codes05.org

Codes 06
27 bd Paul Montel, Bâtiment Ariane, 5^{ème} étage,
06200 NICE
Tél. : 04 93 18 80 78 - Fax : 04 93 29 81 55
Email : c.patruano.codes06@wanadoo.fr
Site : www.codes06.org

Codeps 13
83, La canebière, 13001 Marseille
Tél. : 04 91 81 68 49
Email : contact@codeps13.org
Site : www.codeps13.org

Codes 83
Hôpital Georges Clémenceau
Bât. Coste Boyère - 1^{er} étage
421, avenue du premier Bataillon d'Infanterie
de Marine du Pacifique
83130 La Garde
Tél. : 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98
Email : contact@codes83.org
Site : www.codes83.org

Codes 84
13, rue de la Pépinière,
Quartier Saint-Ruf - 84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89
Email : accueil@codes84.fr
Site : www.codes84.fr